

Exemplier n°1 : pères sévères et fils rebelles

1. Plaute, *Mostellaria*, I, 2, 118-148, trad. A. Ernout : l'architecte et l'édifice.

<p>Haec argumenta ego aedificiis dixi ; nunc etiam uolo dicere ut homines aedium esse similis arbitremini. Primumdum parentes fabri liberum sunt. 120 Ei fundamentum substruunt liberorum, extollunt, parant sedulo in firmitatem et ut <et> in usum boni et in speciem poplo sint sibique, haud materiae reparant, nec sumptus ibi sumptui esse ducunt. 125 Expoliunt, docent litteras, iura leges, sumptu suo et labore nituntur, ut alii sibi esse illorum similis expetant. Ad legionem †comita† adminiculum eis danunt †tum iam aliquem cognatum suum. 130 †Eatenus abeunt a fabris unum ubi emeritumst [stipendium]. Igitur tum specimen cernitur quo eueniat aedificatio. Nam ego ad illud frugi usque et probus fui, in fabrorum potestate dum fui. Postea, quom immigrau ingenium in meum, 135 perdidit operam fabrorum ilico oppido. Venit ignauia. Ea mihi tempestas fuit ; mi aduentu suo grandinem imbremque attulit. Haec uerecundiam mi et uirtutis modum deturbauit detexitque a me<d> ilico. 140 Postilla optigere me neglegens fui ; continuo pro imbre amor aduenit [in cor meum]. Is usque in pectus permanuit, permadefecit cor meum. nunc simul res, fides, fama, uirtus, decus deseruerunt : ego sum in usu factus nimio nequior. 145 atque edepol ita haec tigna umid<itat>e putent : non [uideor mihi sarcire posse aedes meas, quin totae perpetuae ruant, cum fundamento perierint, nec quisquam esse auxilio [queat.</p>	<p>Voilà mon raisonnement en ce qui concerne les édifices. Je veux maintenant vous démontrer que les hommes peuvent exactement se comparer à une maison. Tout d'abord les parents sont les architectes de leurs enfants. Ce sont eux qui en jettent les bases ; ils les élèvent, ils mettent tous leurs soins à les rendre solides. Et pour qu'ils soient d'un bon usage, en même temps que d'une belle apparence, pour eux-mêmes et pour le peuple, ils n'épargnent pas les matériaux, et les dépenses qu'ils font ne sont pas pour eux des dépenses. Ils les fignoient ; ils leur enseignent les lettres, le droit civil, les lois ; à force de dépenses et d'efforts ils veulent arriver à ce que les autres souhaitent en avoir de pareils. Quand, après une telle préparation, ils les envoient à l'armée, ils leur donnent alors pour soutien quelqu'un de la famille. Une fois achevée leur première campagne, l'architecte n'a plus la main sur son œuvre. C'est alors qu'on juge à l'épreuve de ce que l'édifice va devenir. Moi par exemple, j'ai été sérieux et honnête tant que je fus au pouvoir des architectes. Ensuite, une fois que j'ai été livré à moi-même et que je rentrai dans mon naturel, aussitôt j'ai gâté complètement toute leur œuvre. Est venue la fainéantise ; ce fut pour moi la tempête ; son arrivée m'a amené la grêle et la pluie ; aussitôt elle a démolie, découvert et emporté loin de moi toute vergogne et toute vertu. Par la suite, j'ai négligé de me recouvrir. Immédiatement après, en guise de pluie est arrivé l'amour ; il s'est coulé jusqu'au fond de ma poitrine, il a imprégné tout mon cœur. À présent, tous mes états, fortune, crédit, renom, vertu, honneur, m'ont abandonné à la fois. Je ne suis plus bon à rien. Bien pis encore, ma charpente est désormais pourrie d'humidité ; je ne crois pas que je puisse essayer de réparer l'édifice, sans le voir s'écrouler tout entier du haut en bas ; il serait anéanti jusque dans ses fondations, et personne ne pourrait le sauver.</p>
--	---

2. Térence, *Heautontimoroumenos*, I, 3, 213-222, trad. J. Marouzeau : les générations.

<p>Quam iniqui sunt patres in omnes adolescentis iudices ! Qui aequom esse censent nos a pueris ilico nasci senes neque illarum adfinis esse rerum quas fert [adulescentia. 215 Ex sua libidine moderantur, nunc quae est, non quae olim [fuit. Mihi si umquam filius erit, ne ille facili me utetur patre ; nam et cognoscendi et ignoscendi dabitur peccati locus. Non ut meus, qui mihi per alium ostendit suam sententiam. Perii, is mihi, ubi adbibit plus paullo, sua quae narrat [facinora ! 220 Nunc ait : « Periculum ex aliis facito, tibi quod ex usu [siet. » Astutus ! Ne ille haud scit quam mihi nunc surdo narret [fabulam !</p>	<p>Que les pères sont donc toujours injustes à l'égard des jeunes ! Ils trouveraient juste que, tout enfants, nous naissions vieux, et que nous n'ayons point de part aux choses que comporte la jeunesse. Ils gouvernent selon leur fantaisie, celle d'aujourd'hui, non celle d'autrefois. Moi, si jamais j'ai un fils, certes il trouvera en moi un père complaisant, car je me mettrai en situation et d'apprendre ses fredaines et de les comprendre. Ce n'est pas comme le mien, qui prend le détour d'autrui pour me manifester ses sentiments. Mort de moi ! quand il a bu un coup de trop, quelles prouesses il me débite sur lui-même ! Et aujourd'hui il déclare : « Fais sur autrui des expériences dont tu puisses profiter. » Le malin ! Ah ! il ne sait pas à cette heure comme il débite ses histoires dans l'oreille d'un sourd !</p>
--	---

3. Térence, *Adelphes*, I, 1, 26-77, trad. J. Marouzeau : deux modèles de paternité.

<p>Storax ! Non rediit hac nocte a cena Aeschinus neque seruolorum quisquam, qui aduorsum ierant. Profecto hoc uere dicunt : si absis uspiam atque ibi si cesses, euenire ea satius est quae in te uxor dicit et quae in animo cogitat 30 irata, quam illa quae parentes propitii. Vxor, si cesses, aut te amare cogitat aut tete amari aut potare atque animo obsequi et tibi bene esse, soli sibi quom sit male. Ego quia non rediit filius quae cogito, et 35 quibus nunc sollicitor rebus ! ne aut ille alserit aut uspiam ceciderit ac praefregerit aliquid. Vah ! quemquamne hominem in animo [instituere aut parare quod sit carius quam ipse est sibi ! 39 Atque ex me hic natus non est, sed ex fratre ; is adeo dissimili studio est iam inde ab adulescentia : ego hanc clementem uitam urbanam atque otium secutus sum et, quod fortunatum isti putant, uxorem numquam habui ; ille contra haec omnia : ruri agere uitam, semper parce ac duriter 45 se habere ; uxorem duxit : nati filii duo ; inde ego hunc maiorem adoptaui mihi ; eduxi a paruolo, habui, amaui pro meo, in eo me oblecto, solum id est carum mihi. Ille ut item contra me habeat facio sedulo : 50 do, praetermitto, non necesse habeo omnia pro meo iure agere ; postremo alii clanculum patres quae faciunt, quae fert adulescentia, ea ne me celet consuefecit filium. Nam qui mentiri aut fallere insuerit patrem aut 55 audebit, tanto magis audebit ceteros. Pudore et liberalitate liberos retinere satius esse credo quam metu. Haec fratri mecum non conueniunt neque placent ; uenit ad me saepe clamitans : « Quid ais, Micio ? 60 cur perdis adulescentem nobis ? cur amat ? cur potat ? cur tu his rebus sumptum suggeris ? Vestitu nimio indulges ; nimium ineptus es. » Nimium ipse est durus praeter aequomque et bonum, et errat longe mea quidem sententia, 65 qui imperium credat grauius esse aut stabilius ui quod fit, quam illud quod amicitia adiungitur. Mea sic est ratio et sic animum induco meum : malo coactus qui suom officium facit, dum is rescitum iri credit, tantisper cauet ; 70 si sperat fore clam, rursus ad ingenium redit ; ille quem beneficio adiungas ex animo facit, studet par referre, praesens absensque idem erit. Hoc patrium est, potius consuefacere filium sua sponte recte facere quam alieno metu ; 75 hoc pater ac dominus interest ; hoc qui nequit, fateatur nescire imperare liberis.</p>	<p>Storax ! (À part.) Eschine n'est pas rentré de dîner cette nuit, ni aucun des esclaves qui étaient allés au-devant de lui. C'est bien vrai ce qu'on dit : Si tu t'absentes en quelque endroit et t'y attardes, il vaut mieux qu'il t'arrive ce que dit et pense à ton sujet dans son for intérieur une épouse en colère plutôt que ce qu'imaginent des parents bien intentionnés. Ta femme, si tu te mets en retard, pense ou que tu es amoureux, ou qu'on est amoureux de toi, ou que tu bois et t'en donnes à cœur joie, et que tout va bien pour toi tandis que pour elle seule tout va mal. Tandis que moi, parce que mon fils n'est pas rentré, qu'est-ce que j'imagine et de quelles choses je me mets en peine ! Ou bien qu'il aura pris froid ou qu'il aura fait une chute quelque part, ou qu'il se sera cassé quelque chose ! Faut-il qu'un homme installe en son cœur et s'attache un être qui lui soit plus cher que lui-même ! Et encore ce garçon n'est-il pas mon fils, mais celui de mon frère ; lequel est depuis son jeune âge de goûts tout différents des miens : moi, je me suis laissé aller à cette douce vie citadine et aux loisirs, et, chose qui selon tel de vos gens serait un bonheur, je n'ai jamais pris femme ; lui, tout au contraire, de passer sa vie à la campagne, de se traiter toujours chichement et durement. Il a pris femme : deux fils lui sont nés ; j'ai reçu en adoption ici l'aîné des deux ; je l'ai élevé depuis sa petite enfance, je l'ai traité et aimé comme s'il était à moi ; je me complais en lui ; il est l'unique objet de ma tendresse. Je fais de mon mieux pour qu'en retour il soit envers moi dans les mêmes dispositions : je donne, je laisse faire, je ne juge pas nécessaire d'agir en tout au nom de mes droits ; enfin, pour les choses que d'autres font en cachette de leurs pères, et que comporte la jeunesse, j'ai habitué mon fils à ne pas me les dissimuler ; car qui aura pris l'habitude de mentir ou de tromper son père, qui aura cette impertinence, n'en sera que plus impertinent vis-à-vis des autres. Je crois qu'il est préférable de tenir les enfants par l'honneur et par les nobles sentiments plutôt que par la crainte. Ce sont là des choses sur lesquelles mon frère n'est pas d'accord avec moi et qui ne lui agréent point. Souvent il vient à moi en s'exclamant : « Qu'est-ce à dire, Micion ? Pourquoi nous gâtes-tu ainsi ce garçon ? Pourquoi fait-il l'amour ? Pourquoi boit-il ? Pourquoi lui fournis-tu des subsides pour ces choses-là ? Tu lui accordes trop pour sa toilette ; tu es par trop déraisonnable. » C'est lui qui est trop dur, au rebours du juste et du bien, et celui-là se trompe largement, du moins à mon avis, qui s' imagine qu'une autorité fondée sur la violence est plus ferme et plus stable que celle qu'on se ménage par l'affection. Voici mon système à moi, et voici le parti que je prends : celui qui fait son devoir sous la contrainte du châtement n'est sur ses gardes que dans la mesure où il croit que la chose se saura ; s'il espère qu'elle restera secrète, il retourne à son naturel ; celui que vous vous attachez par de bons offices se conduit selon son cœur, se préoccupe de rendre la pareille ; présent ou absent, il restera le même. Le propre d'un père, c'est d'accoutumer son fils à bien agir de son plein gré plutôt que par la crainte d'autrui ; c'est en cela que diffèrent un père et un maître ; qui n'est pas capable de cela doit avouer qu'il ne sait pas gouverner ses enfants.</p>
--	--